

www.coe.int/cybercrime

Strasbourg, 9 April 2024



T-CY (2024)1

**Cybercrime Convention Committee (T-CY)/
*Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)***

T-CY 30

**30th Plenary of the Cybercrime Convention Committee /
*30^{ème} session plénière du Comité de la Convention sur la cybercriminalité***

Agenda/Ordre du jour (draft/provisoire)

Tuesday 18 June 2024 // *Mardi 18 juin 2024* (9h30) –
Thursday 20 June 2024 / *Jeudi 20 juin 2024* (13h00)

Conseil de l'Europe (room/salle 1), Strasbourg (France) and online/*et en ligne*

Draft agenda / Projet d'ordre du jour

(Please note that agenda items marked with * are for decision by the members representing contracting Parties to the Convention)

(Veuillez noter que les points de l'ordre du jour marqués d'un * doivent faire l'objet d'une décision par les membres représentant les Parties contractantes à la Convention)

Day / Jour 1 9h30 /	1. Opening of the 30th Plenary and adoption of the agenda	1. Ouverture de la 30 ^{ème} session plénière et adoption de l'ordre du jour
Day/Jour 1 9h45	2. State of signatures, ratifications and accessions to the Budapest Convention and its Protocols and of participation in the T-CY Information provided by the Secretariat.	2. État des signatures, ratifications et adhésions à la Convention de Budapest et à ses protocoles et de la participation au T-CY Informations fournies par le Secrétariat.
Day/Jour 1 10h00 (Coffee break / Pause café : 11h15-11h30)	3. Information provided by Parties and Observers Participants are invited to present information on legislative developments, major cases, important events, training provided to other countries, including by international organisations etc. Signatories and States invited to accede are invited to report on progress made towards signature, ratification or accession to the Budapest Convention on Cybercrime (ETS 185), its First Protocol on Xenophobia and Racism (ETS 189) and its Second Protocol on Enhanced Co-operation and Disclosure of Electronic Evidence (CETS 224). States and organisations are invited to submit written contributions prior to the Plenary. Brief interventions (2 minutes per intervention).	3. Informations fournies par les Parties et les observateurs Les participants sont invités à présenter des informations sur les évolutions législatives, les grandes affaires, les événements importants, les formations dispensées à d'autres pays, y compris par des organisations internationales, etc. Les signataires et les États invités à adhérer sont invités à rendre compte des progrès réalisés en vue de la signature ou de la ratification de la Convention de Budapest sur la cybercriminalité (STE n° 185), de son premier protocole sur la xénophobie et le racisme (STE n° 189) et de son deuxième protocole relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques (STCE n° 224) ou de l'adhésion à ces instruments. Les États et organisations sont invités à soumettre des contributions écrites avant la plénière. Interventions brèves (2 minutes par intervention).
Day/Jour 1 14h30-18h00 and / et Day/Jour 2 11h15-13h00 and /et 14h30-16h15	4. T-CY assessments* (Action 2.2 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to consider the draft report by the Bureau on the assessment of Article 19 of the Convention on Cybercrime – "search and seizure of stored computer data" in view of adoption (document T-CY (2023)4).	4. Évaluations du T-CY* (Action 2.2 du programme de travail) Les membres du T-CY sont invités à examiner le projet du rapport du Bureau sur l'évaluation de l'article 19 de la Convention sur la cybercriminalité – « Perquisition et saisie de données informatiques stockées » en vue de son adoption (document T-CY (2023)4).

(Coffee break / Pause café : 16h15-16h30)		
Day/Jour 2 9h30-10h00	5. Capacity building (Action 2.5 of the T-CY workplan) T-CY members and observers will be provided with an update on activities of the Cybercrime Programme Office of the Council of Europe (C-PROC) in Romania.	5. Renforcement des capacités (Action 2.5 du programme de travail) Les membres et les observateurs du T-CY recevront des informations à jour sur les activités du Bureau du Programme sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe (C-PROC) en Roumanie.
Day/Jour 2 10h00-10h45	6. Guidance Notes* (Action 2.1 of the T-CY workplan) T-CY members are invited to exchange views and decide on the topics for further Guidance Notes. The following topic is proposed by the T-CY Bureau: Guidance Note on spontaneous information (Article 26 of the Convention). The relevance of Article 26 has been increasing over time, including within the context of cases related to the dark web or to the sharing of data retrieved from communications.	6. Notes d'orientation* (Action 2.1 du programme de travail du T-CY) Les membres du T-CY sont invités à échanger leurs points de vue et à décider des thèmes à aborder dans les futures notes d'orientation.. Le sujet suivant est proposé par le Bureau du T-CY : Note d'orientation sur l'information spontanée (article 26 de la convention). La pertinence de l'article 26 s'est accrue au fil du temps, notamment dans le cadre d'affaires liées au dark web ou au partage de données extraites de communications.
Day/Jour 2 10h45-11h00 (Coffee break / Pause café : 11h00-11h15)	7. Meetings with stakeholders T-CY members are invited to consider whether the T-CY should hold meetings in the future and at irregular intervals to exchange views and share information with civil society, the private sector and other relevant stakeholders.	7. Réunions avec les parties prenantes Les membres du T-CY sont invités à examiner si le T-CY devrait tenir des réunions à l'avenir et à intervalles irréguliers pour échanger des points de vue et partager des informations avec la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes concernées.
Day/Jour 2 16h30-18h00	8. Second Protocol on enhanced cooperation and disclosure of electronic evidence* T-CY members are invited to share information on their approaches to the implementation of Article 7 on the disclosure of subscriber information, including: – Amendments in domestic law; – Intention to make use of the notification regime under Article 7.5 and how to implement such a regime; – Intention to make the declaration under Article 7.2.b requiring certain	8. Deuxième protocole sur le renforcement de la coopération et de la divulgation des preuves électroniques* Les membres du T-CY sont invités à partager des informations sur leurs approches de la mise en œuvre de l'article 7 sur la divulgation des informations relatives aux abonnés, y compris : – Modifications du droit national ; – Intention de recourir au régime de notification prévu à l'article 7, paragraphe 5, et modalités de mise en œuvre d'un tel régime ; – Intention de faire la déclaration prévue à l'article 7.2.b exigeant que certaines

	<p>conditions to be met for the issuance of orders;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Issues raised by service providers. 	<p>conditions soient remplies pour l'émission d'ordres ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questions soulevées par les fournisseurs de services
<p>Day/Jour 3 9h30- 10h00</p>	<p>9. Functioning of the 24/7 Network of contact points and Directory of authorities for extradition and mutual assistance *</p> <p>T-CY members are invited to consider an update by the Secretariat on the functioning of the 24/7 Network of contact points.</p> <p>T-CY members are also invited to consider the draft of a complementary directory of authorities for mutual assistance (Article 27) and extradition (Article 24) under the Convention on Cybercrime.</p>	<p>9. Fonctionnement du réseau de points de contact 24/7 et le répertoire complémentaire des autorités pour l'extradition et l'assistance mutuelle*</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à examiner une mise à jour du Secrétariat sur le fonctionnement du réseau de points de contact 24/7.</p> <p>Les membres du T-CY sont également invités à examiner le projet de répertoire complémentaire des autorités pour l'assistance mutuelle (article 27) et l'extradition (article 24) dans le cadre de la Convention sur la cybercriminalité.</p>
<p>Day/Jour 3 10h00-10h15</p>	<p>10. Financial resourcing of the T-CY (Action 5.1 of the T-CY workplan)</p> <p>Information provided by the Secretariat.</p>	<p>10. Ressources financières du T-CY (Action 5.1 du programme de travail)</p> <p>Information fournie par le Secrétariat.</p>
<p>Day/Jour 3 10h15- 11h15</p> <p>Coffee break / Pause café: 11h15-11h30</p>	<p>11. UN treaty process (Action 4.3 of the T-CY workplan)</p> <p>T-CY members and observers are invited to exchange views regarding the UN Ad hoc committee to elaborate an international convention on countering the use of ICTs for criminal purposes (AHC).</p>	<p>11. Processus de traité des Nations Unies (Action 4.3 du programme de travail)</p> <p>Les membres et les observateurs du T-CY sont invités à échanger leurs points de vue concernant le Comité ad hoc des Nations unies chargé d'élaborer une convention internationale générale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins criminelles (AHC).</p>
<p>Day/Jour 3 12h00</p>	<p>12. Any other business</p>	<p>12. Questions diverses</p>
<p>Day/Jour 3 12h15</p>	<p>13. Date of the 31st T-CY Plenary*</p> <p>T-CY members are invited to decide on the proposal to hold T-CY 31 on 10 – 12 December 2024 in Strasbourg.</p>	<p>13. Date de la 31^{ème} session plénière du T-CY*</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à se prononcer sur la proposition de tenir la 31^{ème} session plénière du 10 au 12 décembre 2024 à Strasbourg.</p>
<p>Day 3 12h30-13h00</p>	<p>14. Conclusions</p>	<p>14. Conclusion</p>